CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

(•) **une organisation** **Nom de l'organisation:** YMCA Canada

ou

( ) **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Infrastructure

* **Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.**

Réserver des investissements dans le Fonds d'amélioration des collectivités du nouveau programme Chantiers Canada expressément pour des projets d'infrastructures nouvelles et rénovées dans le secteur sans but lucratif, par exemple des installations de loisirs polyvalentes. Cette recommandation est conforme au financement antérieur du gouvernement fédéral en matière d'infrastructure.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

autre montant : précisez sans effet sur les coûts

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Élargir l'admissibilité au Fonds d'amélioration des collectivités aux organismes caritatifs et sans but lucratif ayant des installations établies dans les collectivités aide à veiller à ce que les collectivités rurales et urbaines soient prospères et sûres par la création d'emplois, le renforcement du capital social et des déterminants sociaux de la santé (emploi, vie saine, lutte contre la pauvreté, etc.).

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

Ces installations locales sont des foyers communautaires importants, générant des avantages économiques et sociaux directs pour les Canadiens de tous âges dans les collectivités de toutes les régions du Canada. Ces établissements sont les principaux fournisseurs de programmes et services aux jeunes, aux populations vulnérables et aux nouveaux arrivants. Le YMCA, par exemple, possède 125 établissements offrant des programmes et services à partir de plus de 1 000 emplacements locaux. De plus en plus, on construit de nouvelles installations à titre de partenariats coopératifs de conception-construction-exploitation avec les municipalités et d'autres partenaires de la collectivité et les établissements sociaux et de santé de la collectivité.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

La recommandation proposée générera des emplois dans les collectivités, réduira les risques de maladies chroniques chez les Canadiens et aidera à contenir les coûts connexes en matière de soins de santé à long terme. Elle renforcera le fondement des collectivités par la mise en valeur du capital social qui sous-tend une société prospère. Cela créera également les conditions/installations permettant d'établir des plateformes et des collaborations en matière d'exécution de programmes dimensionnables.

Sujet : Santé

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Investir dans les initiatives des systèmes de santé communautaire d'amont et d'aval et dans les plateformes nationales favorise un mode de vie sain et la prévention des maladies chroniques, et des poids sains, à la fois pour la prévention primaire et la gestion des maladies chroniques. De nouvelles approches à la prévention, au traitement et au rétablissement sont nécessaires pour contenir les coûts des soins chroniques et parvenir à de meilleurs résultats. Même si l'effet des investissements antérieurs est connu, on sait que les options de prestation communautaire, dans les systèmes de santé, réduisent les coûts tout en offrant de meilleurs résultats : des partenariats coopératifs de prestation des services de santé axés sur les patients et offrant un continuum de soins transparent.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

inconnu

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Augmenter le financement de l'ASPC pour la prévention et la gestion des maladies chroniques dans la collectivité. Le rendement de l'investissement dans les initiatives des systèmes de santé communautaires en amont et en aval devrait commencer à générer des économies mesurables dans les enveloppes de dépenses pour la santé d'ici cinq à 10 ans. Le fardeau économique de l'inactivité physique sur le système de santé s'établit, estime-t-on, à 5,3 milliards de dollars par an. Les maladies chroniques coûtent au Canada près de 93 milliards de dollars par an. Le maintien de la trajectoire actuelles de dépenses dans la santé ne peut être maintenu, car le Canada arrive au cinquième rang des pays industrialisés qui dépensent le plus dans ce domaine.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Moyennant un financement approprié, les plateformes nationales en matière de vie saine, de prévention des maladies et de prestation des services de santé peuvent être dimensionnées pour répondre aux besoins d'un grand nombre de Canadiens. En 2007, 37 % des Canadiens ont fait état d'un diagnostic de pathologie ou de maladie chronique. De plus, 41 % des aînés doivent vivre avec deux ou plusieurs maladies chroniques. Plus de 9 millions de Canadiens sont diabétiques ou pré-diabétiques (90 % souffrent du diabète de type 2). Le diabète de type 2 est en augmentation considérable pour les raisons suivantes : population vieillissante, obésité croissante, modes de vie sédentaires et taux de croissance dans les population à risque (Autochtones; risque plus grand dans 80 % des groupes de nouveaux venus dans la population canadienne).

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Les avantages directs et indirects peuvent être définis, car le rendement se situe non seulement dans les économies dans les enveloppes des dépenses pour la santé, mais également sur d'autres plans, notamment une meilleure productivité, une baisse de l'absentéisme, sans compter d'autres effets connexes sur les personnes, les familles et la société. Tous les Canadiens seront bénéficiaires du passage à un modèle de santé plus durable.

Sujet : Emploi, marché du travail et syndicats

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Centrer/restructurer l'investissement dans les programmes et ententes qui appuient les jeunes et les populations vulnérables et qui les aident à réussir sur le marché du travail et à participer à la collectivité/au marché du travail, des investissements qui correspondent mieux aux besoins des secteurs/employeurs (p. ex., stages jeunesse au Canada et programmes perfectionnement des jeunes à l'échelon international, emploi et formation pour les membres des populations vulnérables, programmes de financement pour l'établissement et l'immigration). Cet investissement touche quatre des cinq thèmes des consultations prébudgétaires 2013.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

autre montant : précisez

sans effet sur les coûts

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

1. Rééchelonner les fonds de l'Emploi et du Développement social Canada pour appuyer une plateforme nationale coopérative multisectorielle de stages jeunesse – animée en ligne mais appuyée par une formation pré-emploi et en classe, et de l'encadrement (prévalidé à l'aide de stages financés par le fédéral dans les secteurs à forte demande); 2. protéger les fonds des EMT et EDMT pour l'emploi des jeunes et l'emploi/la formation par les secteurs à forte demande pour les populations vulnérables et les nouveaux arrivants; 3. maintenir les fonds FAIT pour le perfectionnement des compétences et des aptitudes dans l'environnement mondial actuel chez les jeunes Canadiens et appuyant l'investissement du Canada dans la jeunesse du monde (crise des emplois).

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Les employeurs des secteurs à faible et à forte demande bénéficieront d'une main-d'oeuvre mieux préparée et d'un taux de roulement moins élevé. Les jeunes Canadiens/nouveaux arrivants sur le marché du travail et les membres des populations vulnérables profiteront d'une meilleure préparation au marché du travail et de la participation à ce marché. Au niveau international, le Canada en tirera parti en devenant plus intéressant comme destination pour la main-d'oeuvre qualifiée et en raison de sa la stabilité politique, économique et sociale meilleure, qui appuie la croissance du commerce/des marchés mondiaux.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

De meilleures perspectives d'emploi susciteront ce qui suit :

• diminution des niveaux de pauvreté;
• croissance accrue du PIB et compétitivité de la population active;
• augmentation des recettes gouvernementales par un élargissement de l'assiette fiscale et une baisse des coûts sociaux;
• amélioration des déterminants sociaux de la santé.

La société canadienne dans son ensemble sera bénéficiaire en raison d'une plus grande stabilité politique et sociale.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.